



- Une fois cette modification effectuée, aller dans **Traitement de la paie/ Préparation et bulletin de paie** puis sélectionner le bulletin du Trésorier :

Rubriques	Base	Tx Sal	Mt Sal	Tx Pat	Mt Pat	P
Impôt sur le revenu prélevé à la source	0,00	0,00	0,00			

- Sélectionner l'onglet **Autres Rub.** puis cliquer sur la case se trouvant dans la colonne **Mois ?**

Rubrique de paie	Nb mois versés	Mois ?	Valide jusqu'à	Éléments de calcul	Valeur
Indemnité de conseil	12 mois	Mois		Montant de l'indemnité de conseil	763,6800

- Vous arrivez à cette fenêtre :

- Cliquer sur la case à droite de la case **Déc.**, cela aura pour effet de décocher toutes les cases :

- Cocher la case du mois choisi pour verser l'indemnité :

Il n'est pas nécessaire de saisir les dates de rattachement pour la DSN.

- Cliquer sur **Fermer**.
- Cliquer ensuite sur **Valider** pour enregistrer la modification :

Nombre de jours de travail CLSH					
Nombre de jours CLSH					
Nombre de semaines CLSH					
Nombre de mois CLSH					
Plafond de cotisation (Artistes)				312	
Ajouter		Enlever			
Rubrique de paie	Nb mois versés	Mois ?	Valide jusqu'au	Éléments de calcul	Valeur
Indemnité de conseil	1 mois			Montant de l'indemnité de conseil	763,6800

Une fois ces modifications effectuées, cela générera pour le trésorier, **un bulletin tous les mois** (ce que la DSN mensuelle impose).

**Tous les bulletins seront vierges, à l'exception de celui du mois que vous aurez choisi pour le versement de l'indemnité.**